

Vous avez un Bac + 3 ? Devenez INSPECTEUR OU INSPECTRICE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS !

L'inspecteur des douanes et droits indirects appartient à la catégorie A de la fonction publique de l'État.

La diversité des fonctions que vous serez appelé à exercer reflète la multiplicité des missions fiscale, économique et de protection de l'espace national et européen confiées à la douane. Cette variété des métiers vous permettra de diversifier votre expérience professionnelle.

MISSIONS :

- **EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**, vous pourrez être :
 - **expert** à la direction générale, en direction territoriale ou au sein d'une direction à compétence fonctionnelle ;
 - **inspecteur poursuivant**, représentant l'administration devant les juridictions judiciaires ;
 - **formateur** dans les écoles des douanes ou bien responsable de la formation professionnelle, en région ;
 - **responsable** d'un service support (RH, logistique, ...).
- **DANS LE DOMAINE DES OPÉRATIONS COMMERCIALES**, vous pouvez exercer les fonctions de :
 - **conseil aux entreprises** au sein des pôles d'action économique des directions régionales : vous accombez les opérateurs du commerce international, afin d'optimiser leurs opérations de dédouanement ;
 - **auditeur des procédures douanières** : vous étudiez les stratégies financière et commerciale des entreprises pour proposer les procédures les plus adaptées à leurs activités et formalisez, dans un rapport d'audit, leurs relations avec la douane ;
 - **enquêteur ou analyste** : dans un service régional d'enquêtes (SRE) ou à la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) : vous effectuez des enquêtes destinées à vérifier la régularité des opérations et, le cas échéant, relevez et constatez les irrégularités ou fraudes.
 - **gestionnaire d'un service lié à la fiscalité douanière** : vous dirigez et animez le service et êtes l'interlocuteur de proximité des contribuables en apportant votre expertise et conseil.
 - **expert technique à l'international**.
- **EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE**, vous pouvez être :
 - **chef de service douanier de la surveillance** : vous organisez les brigades sous votre autorité et dirigez les opérations de contrôle. Vous animez les actions de formation professionnelle ;
 - **officier de douane judiciaire** : après l'obtention d'une qualification spécifique, vous effectuez des enquêtes judiciaires, sur réquisition du procureur de la République ou sur commission rogatoire du juge d'instruction.

PERSPECTIVES EVOLUTION ET REMUNERATION

Vous pourrez accéder à l'encadrement supérieur, soit par voie de concours professionnel (après **5 années d'ancienneté**), soit par promotion interne.

Vous percevrez, en chiffres bruts annuels (base janvier 2021), dès l'affectation en sortie d'école, **36 400 €** (primes incluses - chiffres indicatifs pour les agents recrutés à titre externe).

Pour faire acte de candidature au concours externe d'inspecteur des douanes, vous devez être titulaire d'un niveau bac +3, remplir un certain nombre de conditions, notamment de nationalité, d'aptitude physique, de service national ou JDC, satisfaire à l'enquête administrative préalable au recrutement.

●

Bon à savoir : il n'y a pas de limite d'âge pour concourir.

ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE

● **Épreuves écrites d'admissibilité :**

- **Épreuve 1** - Rédaction d'une note, à partir d'un dossier relatif aux questions économiques, financières et sociales - Durée 4 h - Coefficient 6
- **Épreuve 2** - Épreuve à dominante juridique (au choix du candidat) - Durée 3 h - Coefficient 4
 - Droit constitutionnel, droit administratif et libertés publiques
 - Institutions, droit et politiques communautaires
 - Droit des affaires
 - Droit pénal
- **Épreuve 3** - Épreuve à dominante économique (au choix du candidat) - Durée 3 h - Coefficient 4
 - Analyse économique
 - Comptabilité et analyse financière
 - Gestion et administration des entreprises
 - Géographie économique et humaine
- **Épreuve 4 (facultative)** - Langue étrangère (au choix du candidat) - Durée 2 h - Coefficient 2
 - Allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, russe (sans dictionnaire, sauf pour l'arabe et le chinois)

● **Épreuves orales d'admission :**

- **Épreuve 1** - Entretien, sur la base d'une fiche de parcours professionnel et personnel, visant à apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions à la direction générale des douanes et droits indirects.
Préparation : aucune - Durée 30 mn - Coefficient 10
- **Épreuve 2** - Épreuve orale de finances et gestion publiques
Préparation : 10 mn - Durée 30 mn - Coefficient 3
- **Épreuve 3** - Épreuve orale de langue étrangère (au choix du candidat)
Langue différente de celle choisie pour l'écrit, parmi allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, russe.
Préparation : aucune - Durée 15 mn - Coefficient 3

Consultez le programme et les annales des épreuves sur le site Internet du ministère :

<https://www.economie.gouv.fr/recrutement/aide-a-preparation-concours-dinspecteur-dgddi-externe>

Inscription au concours par téléprocédure : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

FORMATION :

Après votre réussite au concours, vous serez nommé(e) inspecteur-élève et suivrez un cycle d'enseignement professionnel d'un an à l'École nationale des douanes de Tourcoing lequel se conclura, sous réserve d'avoir satisfait aux contrôles des connaissances, par votre titularisation en tant qu'inspecteur des douanes. Ce cycle d'enseignement professionnel sera suivi d'une période de formation pratique de six mois dans la résidence d'affectation définitive.



Direction générale des douanes et droits indirects
11, rue des Deux Communes - 93558 MONTREUIL Cedex
Internet : douane.gouv.fr
Twitter : @douane_france
Infos Douane Service 0 800 94 40 40
SEPTEMBRE 2021